

L'hon. M. Hellyer: Bravo.

L'hon. M. Churchill: Pourquoi ne pas construire sur la fondation que vous avez, au lieu d'essayer de tout bouleverser? Si l'on change pour le mieux, très bien; mais changer pour le seul plaisir de changer est stupide et ridicule et je crains que ce ne soit la voie dans laquelle s'est engagé le ministre.

Il emploie de grands mots, comme intégration et unification. Nous avons eu l'unification au cours de la Seconde Guerre mondiale. Les opérations combinées, la marine, l'armée et l'aviation sous les ordres d'un seul commandant, n'était-ce pas l'unification? Combien voulez-vous d'exemples d'opérations combinées, qui est l'unification des forces de combat? Pas besoin de donner le même uniforme à tout le monde. Ils agiront ensemble sans cela, comme ils l'ont prouvé dans le passé.

M. Peters: Monsieur le président, je n'avais pas l'intention de participer au débat avant d'entendre le discours du ministre ce soir. Je crois qu'il faut dire quelque chose au sujet de certaines de ses remarques et que les Canadiens devraient connaître la vérité, qu'il a très souvent ignorée dans le domaine de la défense. Les Canadiens ont le droit de savoir si, oui ou non, leurs fils, et, dans certains cas, leurs filles, qui entrent dans les forces armées seront traités équitablement et si, oui ou non, ils l'ont été par le passé.

• (9.50 p.m.)

Le ministre a dit ce soir des choses qui, selon moi, sont inexactes. D'abord, nous n'avons pas vraiment diminué les dépenses au chapitre de la défense. Cette année, le montant a augmenté d'environ 24 millions de dollars et, pour l'année 1966-1967, dont nous étudierons bientôt les crédits, je l'espère, ce montant a augmenté de 11 millions. Ces chiffres représentent sûrement des augmentations.

C'est un fait aussi que nous n'avons pas assez de soldats à l'heure actuelle pour constituer une force de combat. On a parlé de fournir un groupe de soldats—j'ignore quelle unité se compose de 10,000 soldats, car j'ai été dans l'aviation et je ne connais pas très bien les désignations dans l'armée—mais, sauf erreur, il est impossible de réunir 14,000 hommes pour former une division avec les forces de réserve nécessaires. S'il en est ainsi, pourquoi, diable, dépensons-nous un milliard et demi de dollars? Je me demande si nous ne devrions pas effectuer une plus grande réduction à cet égard, puisque, en somme, nous sommes en période de paix.

Dans le pays, on admet généralement que le Canada devrait se consacrer au maintien

[L'hon. M. Churchill.]

de la paix. Le premier ministre a indubitablement mis ce principe en relief au cours des années. Nous devrions avoir pour le maintien de la paix une force mobile, intégrée et pouvant se transporter dans n'importe quelle partie du globe, formée de militaires spécialisés et aussi bien équipée que toute autre au monde, mais, apparemment, ce n'est pas possible. Ce n'est décidément pas ce que nous réalisons. Il est vrai que nous avons du personnel spécialisé, mais pas en quantité suffisante pour fournir une force affectée au maintien de la paix. A cause du rôle minime que nous jouons dans l'OTAN, nous avons quelques navires démodés, des avions désuets et des réseaux de préalerte que nous cessons d'utiliser avant qu'ils soient entièrement payés.

En réalité, la défense du Canada est inexistante et le grand public devrait être mis au courant. Le ministre a accompli nombre de choses utiles, d'accord, mais je ne crois pas que l'intégration, l'unification de tous les membres des forces armées, en soit une. Il est grand temps, à mon avis, d'élaguer les échelons supérieurs plus qu'on n'a fait jusqu'ici.

J'abonde dans le sens des remarques du député de Winnipeg-Sud-Centre: le ministre n'est pas un béni oui-oui. Il est juste aussi de prévenir le ministre qu'il ne lui suffit pas de compter sur la cohue derrière lui qui cogne à grands coups sur les pupitres à chaque occasion. Le ministre fait preuve de peu de sagesse en voyant dans un vote militaire éminemment libéral l'acceptation de ses nouvelles politiques. L'un de mes amis a été vérificateur du scrutin militaire lors des dernières élections. Il ne serait pas hors de propos de faire comparaître un ou deux vérificateurs devant un comité afin de savoir exactement ce qui s'est passé au sujet du vote militaire. A mon avis, le ministre et bon nombre de députés seraient sans doute consternés sur-le-champ dès qu'on aurait fait la lumière là-dessus.

M. Nielsen: J'en doute.

M. Peters: Je tiens compte de ce qu'un certain nombre de députés ne sont pas au courant de la situation. Je suis sûr qu'ils ne répondraient pas ainsi au ministre au sujet du moral des forces armées s'ils étaient au courant. Sous un régime dictatorial, lorsqu'un seul nom figure sur le bulletin de vote, si tant est que l'on vote, il faut forcément voter pour le candidat proposé. D'après moi, le ministre ne devrait pas faire trop de cas, ni attacher trop d'importance au vote majoritaire des militaires libéraux en parlant de l'acceptation de sa politique d'intégration. Je ne crois pas qu'il devrait s'en vanter pour